



OFFRE D'EMPLOI COORDINATEUR DE PARCOURS – 0,80 %

Le Dispositif d'Appui à la Coordination, CAP AUTONOMIE SANTE, dont le siège social est basé sur Lanester (56), porte les **missions suivantes** :

- Accueil, information, orientation des professionnels (29-56)
- Accueil, information, orientation des personnes âgées et en situation de handicap (56)
- Coordination de parcours :
 - appui aux professionnels pour la coordination des parcours complexes
 - accompagnement individuel des personnes âgées
 - gestion de cas personnes âgées (56) ou polyvalente (29)
- Observatoire des besoins
- Concertation territoriale des acteurs
- Répertoire des ressources
- Soutien aux pratiques et initiatives des professionnels du territoire
- Relais des politiques publiques de l'autonomie sur le pays de Lorient : observatoire et coordination des actions de prévention (personnes âgées et aidants-56)
- Plateforme ETP et coordination de programmes ETP
- Centre de Coordination en Cancérologie (3C)

Missions et activités communes de l'équipe

- Participer à l'évolution de Cap Autonomie Santé par une démarche de réajustement des pratiques, au plus près des missions qui sont confiées.
- Contribuer au développement permanent des partenariats entre Cap Autonomie Santé et les professionnels de santé ou des secteurs social et médicosocial.
- Participer à l'élaboration, le déploiement, à la mise à jour des différents outils partagés entre les professionnels ainsi que des outils partagés en interne à Cap Autonomie Santé.
- Participer aux staffs communs et aux réunions d'équipe de Cap Autonomie Santé.
- Participer à l'accueil des stagiaires.

Activités du Coordinateur de Parcours

Quel que soit l'âge de la personne :

- Informer, orienter l'utilisateur et/ou le professionnel vers la ressource la/les mieux adaptée/s.
- Recueillir les informations et les évaluations existantes.
- Réaliser une évaluation multidimensionnelle des situations le nécessitant.
- Elaborer le Plan Personnalisé de Santé (PPS) et coordonner sa mise en œuvre, en assurer le suivi.
- Soutenir la personne dans son parcours de santé, dans le respect de son projet de vie.
- Etre le référent-coordonateur privilégié pendant l'accompagnement à gradation variable selon la complexité de la situation.
- Accompagner dans les démarches administratives et en assurer le suivi, si nécessaire, en accord avec la personne accompagnée, dans le respect du principe de subsidiarité.
- Appuyer ou organiser la concertation pluridisciplinaire si nécessaire.
- Orienter et accompagner vers les structures adaptées lorsque le maintien à domicile est compromis.

- Faciliter le partage d'informations et l'interconnaissance entre les acteurs du parcours.
- Etre en appui des professionnels à la coordination des parcours complexes, pour une durée adaptée aux besoins du patient (*en accord avec le patient et en lien avec le médecin traitant*).

Activités complémentaires, internes à la structure, en lien avec le Pôle des Coordinations Territoriales

- Contribuer à l'évolution de Cap Autonomie Santé par une démarche de réajustement des pratiques, au plus près des missions qui lui sont confiées.
- Participer au recensement et à l'analyse des dysfonctionnements du territoire à travers les problématiques de parcours rencontrées dans le suivi des situations.
- Participer à l'élaboration, au développement et à la mise à jour d'outils partagés et en promouvoir le déploiement.
- Contribuer au développement permanent des partenariats entre Cap Autonomie Santé et les professionnels de santé ou des secteurs social et médicosocial.
- Participer aux actions menées par Cap Autonomie Santé sur le territoire.
- Articuler sa mission avec celles des dispositifs d'intégration et de coordination du territoire.
- Etre en appui des agents d'accueil pour les situations complexes lors des primo évaluations.
- Contribuer à l'évolution des pratiques professionnelles en termes de coordination, en interne et en externe, en lien avec la Coordination Territoriale.

Activités spécifiques sur le Territoire Autonomie Lorientais

- Accompagner les personnes âgées dans l'accomplissement de leur projet de vie, en favorisant le maintien à domicile (accès aux droits, aux services, aux soins...).
- Participer à l'accueil, l'information, l'orientation des personnes en perte d'autonomie et leur entourage, en lien avec les chargés d'accueil, au niveau du siège ou des points d'accueil développés sur le territoire.
- Intégrer les outils développés dans le cadre de la mise en œuvre de l'Espace Autonomie (ex. gérer les inscriptions sur liste d'attente, assurer le suivi et l'actualisation – ATTENTUM...).

Compétences et qualités requises

Compétences techniques

- Expérience professionnelle dans le soin, l'aide ou l'accompagnement de personnes
- Expérience d'exercice à domicile souhaitée
- Connaissance des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales
- Aptitude à l'évaluation et à l'analyse des situations
- Aptitude à la communication (écrite et orale)
- Aisance avec les outils informatiques

Qualités

- Capacité d'écoute et de synthèse
- Sens de l'organisation et de la méthode
- Autonomie, prise d'initiative et dynamisme
- Aisance relationnelle
- Capacités d'adaptation
- Appétence pour le travail en équipe

Conditions d'exercice de l'activité

- Permis B nécessaire
- Diplôme d'Etat Infirmier, de travail social niveau 3, d'ergothérapeute
- **Contrat à durée indéterminée à 0,80 ETP**
- Lieu de travail : Siège de Cap Autonomie Santé, avec déplacements sur le territoire de Démocratie en Santé Lorient-Quimperlé et occasionnellement sur la région Bretagne
- Poste à pourvoir au 2 janvier 2021

Sous la responsabilité

- hiérarchique du Responsable du Pôle Parcours

Liens fonctionnels

- Pôle des Coordinations Territoriales
- Pôle administratif

Horaires

- Horaires de journée, jours ouvrables
- Ponctuellement réunions en soirées

Moyens mis à disposition

- Bureau en espace collectifs
- Ordinateur – Office 365
- Véhicule de service

Salaire brut

1 720 € à 80 % (plus valorisation d'expérience)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation et tout autre document qui vous paraîtrait utile pour justifier de vos compétences et de votre expérience avant le **11 décembre 2020** à :

Françoise DELAUNAY – Directrice
CAP AUTONOMIE SANTE – 7 rue Léo Lagrange – 56600 LANESTER
Tél. 02 97 30 00 00 - Mail : f.delaunay@capautonomitesante.bzh